

CAP

L'ÉVALUATION DU FRANÇAIS EN CCF



PRÉSENTATION DES CCF DE FRANÇAIS

EN TCAP, 2 SITUATIONS D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS EN CCF (Contrôle en Cours de Formation) :

- Évaluation des compétences orales, préparée dans le cadre de la co-intervention
- Évaluation des compétences écrites

PESPECTIVE D'ENSEMBLE : LES 3 CCF EN LETTRES/HISTOIRE

HG et EMC

- À l'oral (15' max)
- Partie 1 : Analyse d'un document d'histoire ou de géographie /12 pts
 - Partie 2 : Analyse d'un document d'EMC /8pts

/20pts

Français

Compétences orales
(3' d'exposé + 7'
d'échange)

/20 pts

Compétences écrites
(3 x 40')

/20pts

L'ensemble est affecté d'un coefficient 3 pour l'obtention du diplôme

LES TEXTES DE RÉFÉRENCE


- **Le programme de français** pour les classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle défini par arrêté du 03-04-2019 publié au **BO spécial n° 5 du 11 avril 2019**
- **Les modalités d'évaluation des épreuves d'enseignement général** décrites par arrêté du 30-08-2019 publiées au **BO n°35 du 26 septembre 2019**
- **Les grilles nationales d'évaluation** présentées dans la note de service du 19-05-2020 et parues au **BO n° 26 du 25 juin 2020.**



I- L'évaluation des compétences écrites

LE CONTEXTE

- Les évaluations ont lieu au cours de **la dernière année de formation**
- **Dans la salle de classe**
- **Au sein d'une séquence** d'enseignement du programme
- **Lorsque le professeur juge acquises les compétences attendues**
- L'évaluation, sur 20 points, porte sur le **processus** et non pas seulement sur le texte achevé. Elle accorde 6 points à la compréhension.



« **L'objectif** d'une production écrite aboutie prend en considération, tout au long du processus, la compréhension du texte ou du corpus servant de support à la tâche écrite, la pertinence de l'écrit passant par la justesse des liens qu'il entretient avec ses sources »

- INSPECTION AC. DE MONTPELLIER, Note de cadrage, 2021

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES : 3x 40'

01.

+10' de lecture non comptabilisée

Rédaction, à partir d'un texte ou d'un court corpus, d'une production qui fait intervenir un changement de point de vue, donne une suite au texte ou en change la forme (ex : mise en dialogue à partir d'un récit...)

02.

Relecture de son premier travail et améliorations

03.

Le candidat parachève sa production
+ Mise au propre numérique (facultative)

ÉTAPE 1

- Un temps de lecture et d'appropriation d'un texte ou d'un GT => Ce ou ces textes doivent offrir **suffisamment de résistance** pour proposer **une consigne d'écriture qui réponde aux exigences de l'épreuve.**
- **Les outils numériques peuvent être convoqués dès cette première étape** : traitement de texte, transcripteur vocal ou logiciel de prédiction des mots pour les candidats les plus fragiles comme les allophones...

ÉTAPE 2

- Retour critique du candidat sur son écrit, grâce à une **réflexion individuelle ou collective sur le fond et la forme**.
- Réécriture dont l'objectif est de **préciser et/ou d'enrichir** la production initiale et, le cas échéant, de **corriger les interprétations erronées du texte déclencheur**.

Les seules consignes de correction lexicale et grammaticale ne sauraient amener un vrai retour sur cet écrit. Les 3 étapes s'inscrivent dans une séquence durant laquelle des textes sont lus, des notions sont abordées : il est important que les consignes de réécriture y fassent référence.

ÉTAPE 3

- Le candidat parachève sa production. Cette réécriture prend appui sur une ou plusieurs des quatre opérations suivantes : **la suppression, l'augmentation, la transformation, le déplacement.**
- Au-delà de la nécessaire correction orthographique ou grammaticale, il s'agit de produire un énoncé achevé et porteur de sens et donc de corriger **l'organisation générale du texte** par l'une ou plusieurs des quatre opérations qui seront facilitées par l'utilisation de l'outil numérique.



Extrait de la grille d'évaluation

Compétences évaluées :

- lire et comprendre des textes littéraires ;
- communiquer : s'exprimer à l'écrit ;
- évaluer sa production écrite en vue de l'améliorer.

► 1^{ère} étape : prise en compte des contraintes d'écriture fournies par le texte ou le corpus d'appui ainsi que par les consignes d'écriture.	/ 4 pts
► 2^e étape : retour critique sur son propre texte à l'aide des outils et documents fournis.	/ 6 pts
► 3^e étape : amélioration de son écrit par la réécriture et la prise en compte des normes orthographiques, grammaticales et typographiques.	/ 4 pts
Compréhension du texte ou du corpus de textes (<i>évaluée tout au long du processus de réécriture</i>)	/ 6 pts



II- L'évaluation des compétences orales

LE CONTEXTE

- Les évaluations ont lieu au cours de **la dernière année de formation**
- **Dans la salle de classe** et **priviliégiant le cadre de la co-intervention**
- S'inscrit dans la perspective « **Dire, lire, écrire le métier** »
- **Lorsque le professeur juge acquises les compétences attendues**
- La **présence du professeur d'enseignement professionnel est possible** et souhaitable pour participer aux échanges avec le candidat mais **seul le professeur de français est habilité à évaluer l'élève.**

LES DIFFÉRENTES FORMES POSSIBLES

L'épreuve se compose de 3' de présentation, exposant au choix de l'élève :

- Une réalisation concrète
- Une expérience de PFMP
- Une recherche liée à l'exercice du métier

L'élève a la **possibilité de s'appuyer sur un support visuel** (de type diaporama) mais celui-ci ne doit pas excéder quelques diapositives composées seulement d'images et de titres.

Extrait de la grille d'évaluation

Compétences évaluées :

- communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer ;
- lire, comprendre et présenter des textes documentaires ;
- rendre compte, à l'oral, d'une expérience en lien avec le métier.

Notation	Critères d'évaluation	Maitrise Insuffisante 0 - 1 point	Maitrise fragile 1,5 - 2,5 points	Maitrise satisfaisante 3 - 4 points	Très bonne maitrise 4,5 - 5 points
Communiquer à l'oral / 20 pts	Réaliser une présentation orale continue (environ 3 minutes).				
	Utiliser un lexique varié et/ou des expressions spécialisées relatives au métier préparé.				
	Participer à des échanges oraux (écouter et prendre en compte les questions et remarques de son interlocuteur).				
	Respecter les codes d'un entretien à l'oral.				
Exposer une réalisation, présenter l'expérience professionnelle ou la recherche en lien avec le métier / 20 pts	Présenter la réalisation, l'expérience professionnelle ou la recherche.				
	Savoir en rendre compte en mobilisant des connaissances.				
	Exprimer une opinion argumentée.				
	Rendre compte de l'engagement ou des initiatives personnelles lors des activités menées en lien avec le métier.				



Merci pour votre écoute.

J. SERRA
PLP LHG